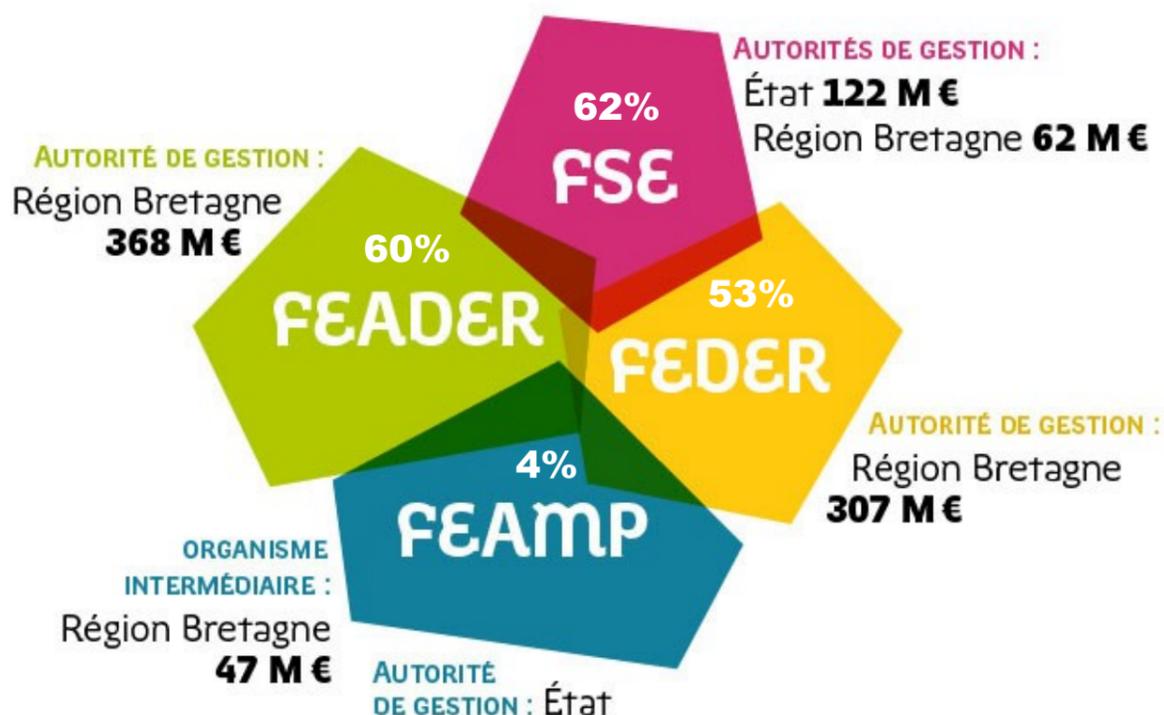




# Où en sont les fonds européens en Bretagne (2014 > 2020) ?

## La moitié des fonds européens programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche, aquaculture... l'action de l'Union européenne se poursuit avec l'attribution et le paiement des subventions FEDER, FSE, FEADER et FEAMP.



Sur le total de près d'1 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **500 millions d'euros (M€)** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés, dont **88 M€** payés aux bénéficiaires, pour cofinancer les projets en Bretagne. Cet avancement dépasse le rythme attendu par la Commission européenne et place la Bretagne au-dessus de la moyenne des régions françaises.

Montants programmés par fonds :

- 221 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- 114 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- 2 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
- 163 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat et de l'attractivité des territoires.

A ce jour, 53 projets de coopération ont été approuvés impliquant une centaine de structures bretonnes pour un montant total de 26 M€.

Aux côtés de ces programmes, les acteurs bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe Créative, Europe pour les citoyens...

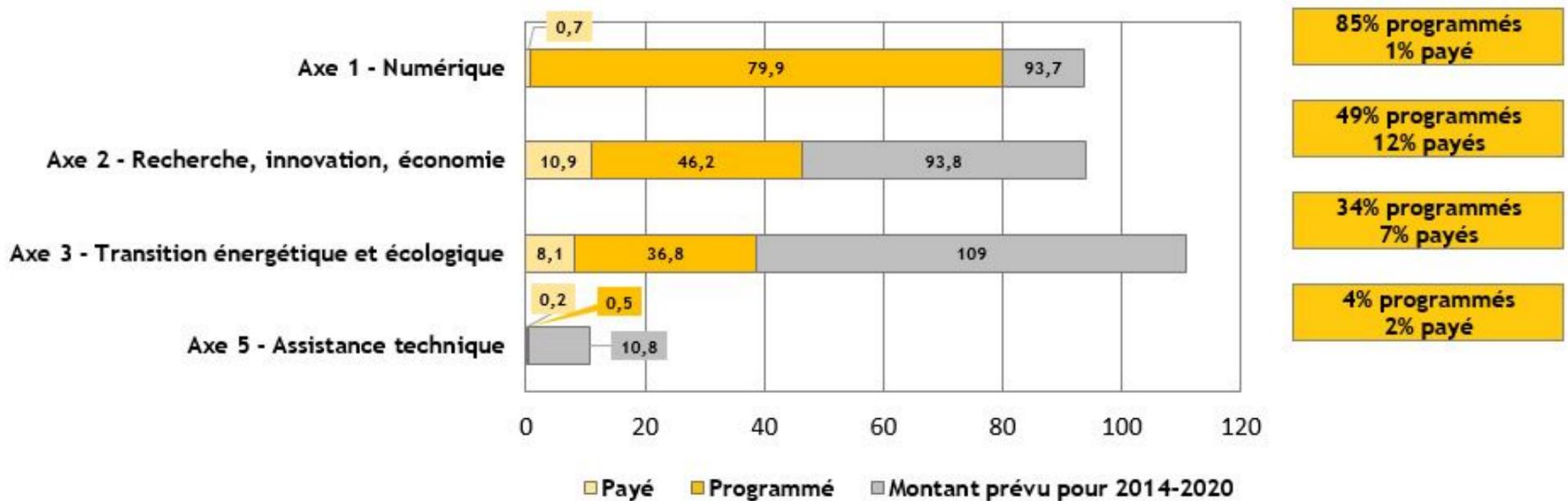
## Le fonds européen de développement régional (FEDER)

Près de 163 M€ d'aides au développement du territoire

Depuis avril 2015, 279 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de 163 M€ sur les 307 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de 53 %. Les paiements s'élèvent à 20 M€.



La moitié des financements sont liés au numérique, l'autre moitié se répartit entre le soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique et des actions en faveur de la transition énergétique à travers la production d'énergies renouvelables, la rénovation thermique des logements et des projets de mobilité durable.



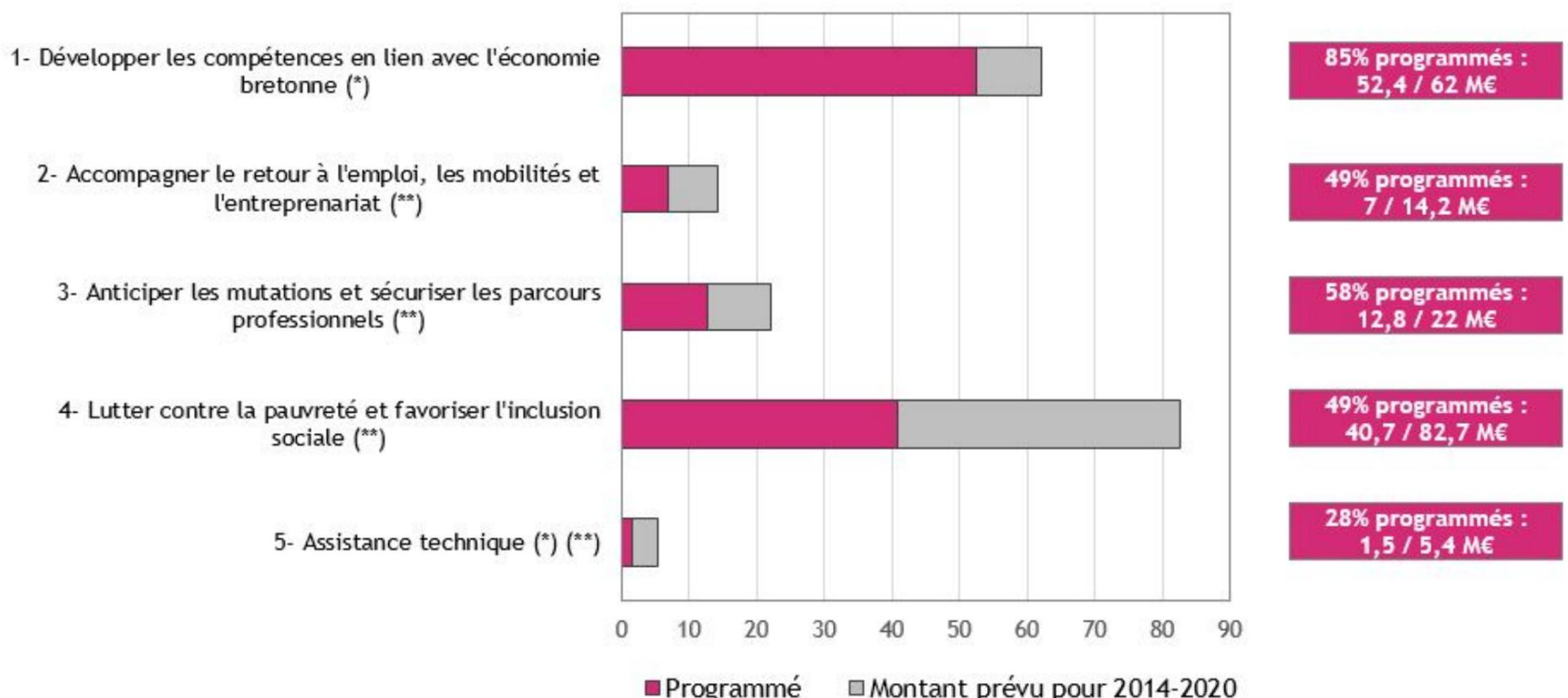
## Le fonds social européen (FSE)

2/3 du FSE programmé

Sur les 184 M€ de FSE prévus pour 2014-2020, 114 M€ ont été programmés, soit un taux de programmation de 62 %. Les paiements s'élèvent à 17 M€.



Les actions menées soutiennent l'accès à la qualification pour les demandeurs d'emploi, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne.



(\*) Géré par la Région Bretagne  
 (\*\*) Géré par l'Etat

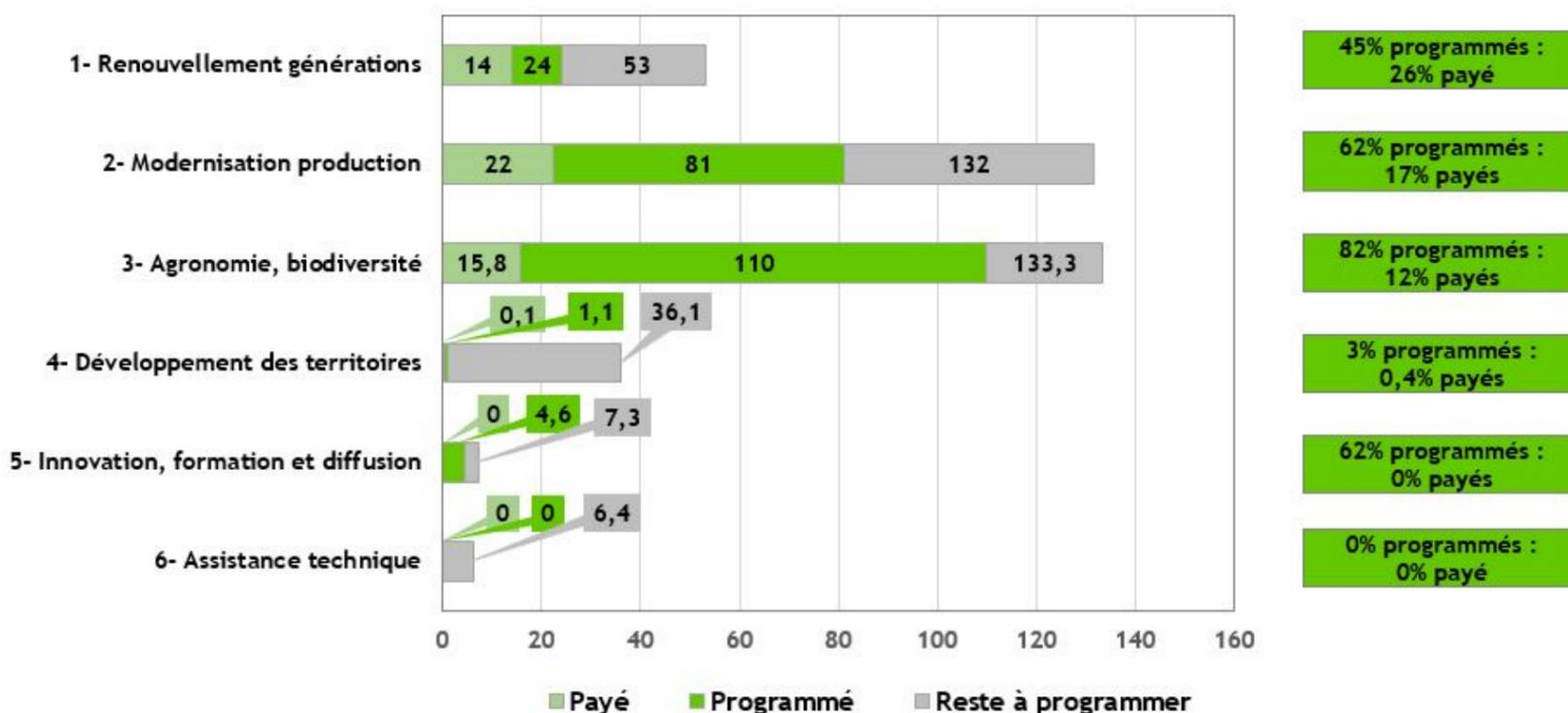
## Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

### 221 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est programmé à hauteur de **221 M€** sur les 368 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de **60 %**.  
Les paiements s'élevaient à **51 M€**.

En près de 3 ans, ce sont déjà près de 8 500 dossiers qui ont été sélectionnés.

Dans le cadre du programme de développement rural breton (PDRB), les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.



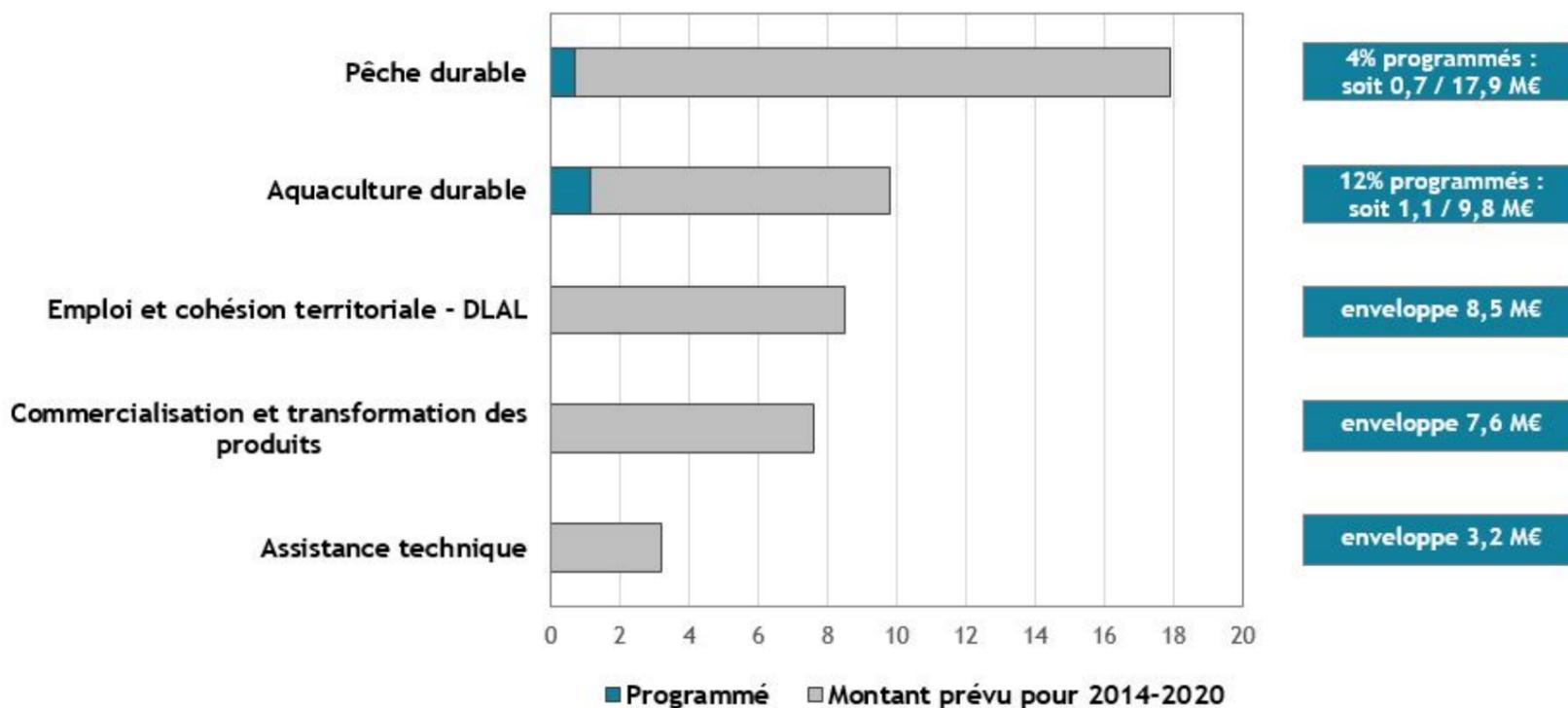
## Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

### Un démarrage de 1,8 M€ pour la pêche et l'aquaculture

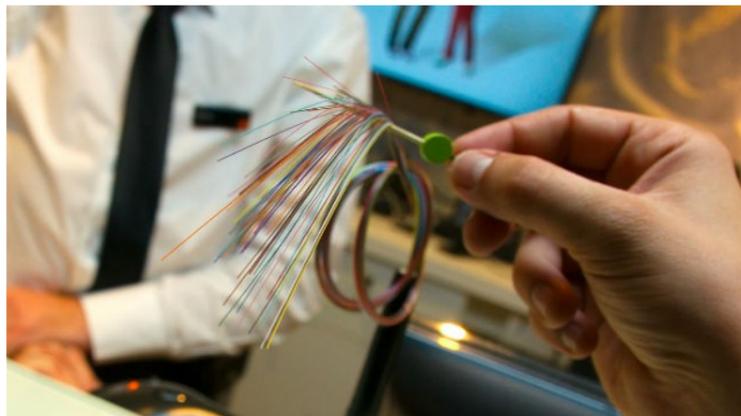
La sélection des projets a démarré en mars 2017 ; 49 dossiers ont été retenus pour un montant de **1,85 M€**. Sur les 47 M€ de la maquette régionale, ce montant représente un taux de programmation de **4 %**.  
Les paiements commenceront en 2018.

12 mesures régionales (Région Bretagne) sont ouvertes pour aider les jeunes pêcheurs à s'installer, à investir dans de nouveaux équipements, à commercialiser et transformer leurs produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique et les investissements productifs en aquaculture.

Les projets bretons peuvent également bénéficier des mesures nationales (Etat) : formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins.



## Des exemples de projets soutenus par les FESI en Bretagne



© Frédéric Bisson

### A ce jour, le FEDER en Bretagne c'est par exemple :

- 75 M€ pour le déploiement de la fibre optique (240 000 prises)
- 8 M€ d'aide à la création du fonds de co-investissement "Breizh up"
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 6 projets de mobilité durable (un téléphérique à Brest, un bus en site propre à Lorient, des aménagements dans les pôles d'échanges multimodaux à Guingamp, Saint-Brieuc, Redon et Vitré)
- 84 projets d'innovation dont 29 de recherches collaboratives

### Opérations soutenues par le FSE :

- 52,4 M€ engagés pour le Programme Bretagne Formation : plus de 7 000 demandeurs d'emploi formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : industrie, bâtiment/construction, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire, santé...
- 64 000 bénéficiaires d'actions de formation et accompagnement socio-professionnel :
  - demandeurs d'emploi,
  - salariés peu ou pas qualifiés,
  - créateurs d'entreprises
  - décrocheurs, personnes en insertion



© Fotolia



© Région Bretagne

### A ce jour, le FEADER en Bretagne c'est par exemple :

- 1 786 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 55 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (4 500 dossiers)
- 45 projets de valorisation de produits agricoles à la ferme
- 72 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- 4,6 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager et reconquête de la qualité des eaux

### A ce jour, le FEAMP en Bretagne c'est par exemple :

- 17 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 700 k€ pour l'achat de navires d'occasion
- 1,1 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture



© Nicolas Job